

Bulletin d'inscription

Concours « Les illuminés de Villeneuve »

À compléter puis déposer **avant le dimanche 12 décembre 2021 inclus** :

- à l'accueil de la mairie de Villeneuve-sur-Lot
- par mail à l'adresse : evenementiel@mairie-villeneuvesurlot.fr

Un accusé de réception sera adressé par mail dans les 48h qui suivent l'inscription*
(si aucun accusé de réception ne vous parvient, merci de contacter le service événementiel au 05 53 41 53 77).

Nom et Prénom :

Adresse :

Catégories :

- Maison avec jardin très visible de la rue**
- Façade, fenêtre et balcon très visibles de la rue**

Les candidat.e.s s'inscrivent dans la catégorie correspondant au mieux à l'espace qui peut être décoré.

NB : les candidats qui souhaiteraient s'associer pour une décoration collective des balcons d'un immeuble peuvent s'inscrire dans la 2^e catégorie (façade, fenêtre et balcon). Dans ce cas, il faudra une seule fiche d'inscription avec le nom de la personne représentant le collectif. La dotation sera remise à la personne représentant le collectif qui répartira elle-même les bons d'achat aux autres candidat.e.s associé.e.s.

Indiquer précisément l'adresse d'où pourront être vues les décorations :

Téléphone :

Mail : @

- Je souhaite m'inscrire au concours « Les illuminés de Villeneuve » (concours des maisons illuminées et décorées)
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours (règlement intérieur sur www.ville-villeneuve-sur-lot.fr)

Date et signature :

**Seule une inscription par foyer est autorisée. Le foyer est déterminé par l'ensemble des personnes vivant sous le même toit. Les organisateurs se réservent le droit de procéder à toute vérification pour l'application de cet article.*